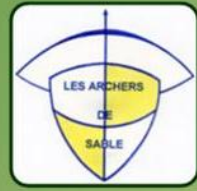
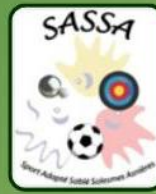
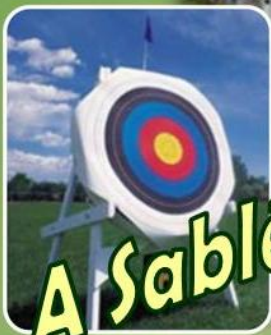


CHAMPIONNAT DE FRANCE



Tir à l'Arc - Sport Adapté

**25-26-27
MARS 2011**



A Sablé sur Sarthe Salle Georges MENTION



Avec le soutien du





Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,
Des associations Sport Adapté
Des Comités Départementaux et Régionaux
De la Fédération Française du Sport Adapté

Chers(es) amis(es) Sportifs (ves)

Forte de 18 ans d'existence et d'expérience dans le Sport Adapté et d'une organisation d'un Championnat de France Cross Sport Adapté, en 2000, le **Sport Adapté Sablé Solesmes Asnières** (SASSA) mettra tout en œuvre afin que l'organisation de ce second Championnat de France sur le territoire sabolien soit un événement qui remplisse au mieux son rôle.

Tout d'abord, je tiens à remercier les membres/bénévoles du Comité d'Organisation Local (COL), toutes les personnes bénévoles qui nous apporteront leur aide avant, pendant ou après le championnat, ainsi que la ville de Sablé sur Sarthe de m'accompagner dans la réalisation de ce projet. Un remerciement particulier au Comité Départemental du Sport Adapté de la Sarthe (CDSA72) ainsi qu'au Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Sarthe (CDTA 72), qui sans leurs aides cet évènement ne pourrait se faire.

J'espère que l'émotion, la performance et la convivialité seront au rendez-vous et à la hauteur de cet évènement d'ampleur nationale.

Enfin, ce championnat sera aussi l'occasion pour vous sportifs, accompagnateurs et entraîneurs de découvrir la richesse de la culture ligérienne et sarthoise. En effet, nous avons le désir de vous faire connaître, en marge de la compétition, les produits du terroir. Pour cela, des artisans et des passionnés seront prêts à vous faire découvrir leurs produits ou activités, autour desquels nous vous attendons avec un plaisir non dissimulé.

Dans l'attente de vous accueillir à Sablé-sur-Sarthe, vous trouverez toutes les informations sur www.tiralarc-sportadapte-france2011.e-monsite.com

Je souhaite bonne chance à tous les sportifs.

François-Xavier GIRARD
*Président du Comité d'Organisation Local
Président de la SASSA.*



PRESENTATION GEOGRAPHIQUE

Les Pays de la Loire sont une région de l'Ouest de la France regroupant les départements de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée. Son Hôtel de Région qui est aussi sa plus grande ville est Nantes.



Bordée à l'ouest par le golfe de Gascogne, elle est délimitée au nord par la Région Bretagne et la Basse-Normandie, à l'est par la Région Centre et au sud par le Poitou-Charentes. Les habitants des Pays de la Loire sont les Ligériens et les Ligériennes. La région des Pays de la Loire a pour caractéristiques :

- d'être créée en 1955, par arrêté ministériel du 28 novembre 1956 signé sous la Quatrième République
- elle tire son nom de la Loire qui traverse deux de ses départements (La Loire-Atlantique et le Maine et Loire) avant de se jeter dans l'océan Atlantique.
- elle est bordée par l'océan Atlantique sur une longueur de 368 kilomètres et possède deux îles importantes, l'île de Noirmoutier et l'île d'Yeu.
- elle s'étend sur 32 082 km².
- au 1er janvier 2007, sa population était de 3 482 594 habitants
- et elle est la 5^{ème} région de France en termes de population et de produit intérieur brut.

Côté patrimoine, nous pouvons recenser sur le territoire de la région Pays de la Loire : L'Orchestre national des Pays de la Loire, le festival de musique classique « La Folle Journée », le Puy du Fou, le Val de Loire (inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO), la cathédrale du Mans, le château des ducs de Bretagne à Nantes, le Cadre Noir (école nationale d'équitation sise à Saumur) ou encore la cité médiévale de Guérande.



Côté Sport et Handicap, la région Pays de la Loire est très à l'écoute puisqu'elle a mis en place depuis Juin 2006, un programme nommé « Plan Sport et Handicap » qui se décline en 7 axes majeurs :

- La professionnalisation des structures (avec des emplois tremplins),
- Le renforcement du soutien à la ligue handisport et au comité régional sport adapté,
- Le développement de sections dans les clubs valides,
- L'appel à projet à matériel sportif (financement) nécessaire à la pratique handisport et sport adapté,
- L'incitation à l'organisation de manifestations handisport et sport adapté dans les manifestations sportives valides,
- La mise aux normes des équipements pour favoriser l'accessibilité,
- L'actualisation de la Charte régionale des activités sportives pour les publics handicapés.



1- LE DEPARTEMENT DE LA SARTHE

Le département de la Sarthe est vaste et relativement peu peuplé puisque l'aire urbaine du Mans comprend presque la moitié de la population totale du département et est à dominante rurale.



Cependant, la Sarthe cache des trésors hérités d'une histoire haute en couleurs, au cœur de ses paysages verdoyants. Des rues médiévales du vieux Mans dominées par l'imposante cathédrale Saint-Julien, chef-d'œuvre des bâtisseurs du Moyen Age, à celles d'Asnières-sur-Vègre, une des neuf petites cités de caractère de la Sarthe, de la pureté de l'abbaye cistercienne de l'Epau, à la splendeur de l'abbaye de Solesmes, haut lieu du chant grégorien, de la grâce des châteaux du Lude et du Grand-Lucé aux rudes forteresses qui dominent la campagne, la Sarthe vous plonge dans un passé envoûtant.

Il est possible de partir à la découverte du département à travers ses six pays :

- Le Pays de la Haute Sarthe : Les forêts domaniales de Sillé, de la Petite Charnie, les Alpes Mancelles, c'est le pays nature par excellence.
- Le Perche Sarthois : Pays d'Art et d'Histoire rime avec La Ferté Bernard. La « petite Venise de l'Ouest » se laisse découvrir à pied par ses ruelles ou en barque au fil de ses canaux.
- Le Pays du Mans : Ville d'Art et d'Histoire, on voyage dans le temps au Mans. La capitale sarthoise recèle en son centre un trésor : la cité Plantagenêt. Un dédale de rues médiévales intactes, à découvrir ou redécouvrir. Et plus loin aux portes de la ville, retrouvez la splendeur de l'abbaye cistercienne de l'Epau... Avant de revenir au 21ème siècle, pour un tour sur le circuit des 24 Heures et au Musée de l'Automobile.
- La Vallée de la Sarthe : Cap au Sud Ouest et suivez la Sarthe. Au fil de l'eau quelques haltes s'imposent : Malicorne, berceau des Faïenciers, Solesmes, Sablé... Et un petit détour à Asnières-sur-Vègre, l'un des beaux villages de France.



- La Vallée du Loir : Pays de vin et de châteaux (Le Lude, Bazouges, Courtanvaux), des villes et villages de charme... cette vallée-là a tout d'une grande...
- Le Pays d'Alençon : Prenez de la hauteur entre Saosnois et forêt de Perseigne ! Le belvédère, point culminant de la Sarthe, domine le massif forestier. La partie sarthoise du Pays se conjugue à tous les temps : gastronomie à Mamers, Musée du vélo, Maison du Sabot...

En ce qui concerne le Sport et Handicap, la Conseil Général de la Sarthe a mis en place depuis Mars 2010, un « Plan Sport et Handicap » reposant sur trois piliers :

- Soutien à la création d'emplois : permettant, pour les comités handisport et sport adapté, de développer leurs actions et de promouvoir les différentes activités sur l'ensemble du département
- Soutien aux manifestations : handisport et sport adapté, ou en intégrant les personnes handicapées dans les organisations valides
- Soutien aux associations sportives : pour l'achat de matériel spécifique handisport et sport adapté afin d'améliorer la pratique des personnes en situation de handicap.



Ce plan permettra ainsi d'améliorer les conditions d'accueil et de pratique sur l'ensemble du territoire sarthois.



2- LA VILLE DE SABLÉ SUR SARTHE

Bienvenue dans ce petit bout de France, dans l'ancienne **province du Maine, au bord de l'Anjou**. Tradition et modernité, patrimoine vivant dans une nature préservée que vous découvrirez à pied, à cheval, en voiture ou en bateau, car s'il manque la mer, le port de plaisance est l'un des plus dynamiques de l'Ouest. **Sablé est la plus importante base de tourisme fluvial en Sarthe.**

Sport, culture et farniente... Tout vous invite à venir séjourner ou vous installer dans notre Pays de Sablé au cœur de la Vallée de la Sarthe. Au sud-ouest du département sarthois, à 50 km du Mans, d'Angers et de Laval, desservie par une ligne ferroviaire régulière et à 14 km de l'autoroute, Sablé-sur-Sarthe compte aujourd'hui 13 500 habitants.



Ville moyenne à fort potentiel industriel, Sablé-sur-Sarthe offre à ses habitants un cadre de vie exceptionnel. Aux attraits d'une région verte et vallonnée parcourue de rivières et dotée d'un riche patrimoine, la ville allie les infrastructures, équipements et animations d'une cité où il fait bon vivre. En effet, nous pouvons compter au sein de la Communauté de Communes quelques richesses du patrimoine comme l'Abbaye de Solesmes (avec l'Abbaye Saint Pierre et Sainte Cécile) connue pour ses chants grégoriens, le Château de Sablé qui abrite maintenant le centre Joël Le Theule de la Bibliothèque Nationale ou encore la spécialité du Petit Sablé.

Durant de nombreux siècles, Sablé reste avant tout une **forteresse** militaire particulièrement bien située, aux confins du Maine et de l'Anjou. C'est à l'abri de cette forteresse que va se développer le bourg dont la population devait s'élever, au XV^e siècle, à près de 1 200 habitants. **L'actuel château est bâti sur le site de l'ancien château fort.** A partir des années 60, Sablé connaît une **période d'expansion** soutenue qui n'a pas d'équivalent dans son histoire : développement de l'activité industrielle dans les secteurs de l'agroalimentaire, des industries métallurgiques et du matériel électrique.

Cette **intense politique d'aménagement** s'est traduite par un véritable éclatement de la ville hors de ses limites traditionnelles, faisant passer sa population de 6 000 à 13 500 habitants en 25 ans !





COMPOSITION DU COMITE D'ORGANISATION LOCAL

Président du C.O.L. :

M. GIRARD François-Xavier
06.07.46.21.17
girardfrancoisxavier@gmail.com

- **Présidente de la commission ACCUEIL ET SECRETARIAT :**
Mme. OGE Véronique
06.10.80.13.91
foyer@apei-sable-solesmes.com
- **Président de la commission FINANCES :**
M. HEROUIN Pierre
06.09.72.31.19
pierre.herouin@orange.fr
- **Présidente de la commission RESTAURATION ET HEBERGEMENT :**
Mme. BEUNARDEAU Nadine
02.43.95.21.51
marionlive@hotmail.fr
- **Président de la commission TECHNIQUE ET SPORTIF :**
M. ORIEUX Daniel
02.43.71.19.25
daniel.orieux@wanadoo.fr
- **Président de la commission SECURITE ET MEDICAL :**
Mme. HEROUIN Agnès
02.43.92.56.79
agnes_herouin@orange.fr
- **Président de la commission PROTOCOLE ET COMMUNICATION :**
M. MAGNETTE Richard
02.72.35.00.38
richard.magnette@aliceadsl.fr
- **Commission de COORDINATION LOGISTIQUE ET TECHNIQUE :**
COUPEAU Noémie
noemie.coupeau@ffsa.asso.fr
02.43.92.78.55
06.47.58.81.67
BEUNARDEAU Marion
marion.beunardeau@ffsa.asso.fr
- **Consultante DEVELOPPEMENT DURABLE :**
Mme. BROSSELLIER Estelle
06.70.91.19.86
estelle.brossellier@gmail.com



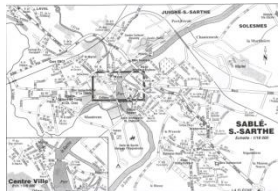
INFORMATIONS GENERALES

Accueil des délégations




Le service d'accueil sera situé sur le lieu de la compétition :

**Salle Georges Mention
23 rue Saint Denis
72300 Sablé sur Sarthe**



Un plan joint en dernière page

Un fléchage  sera mis en place aux différentes entrées de Sablé sur Sarthe.
En cas de problème, pour arriver à la salle, vous pourrez contacter :

Noémie ou Marion au 06.47.58.81.67



L'accueil se fera le **vendredi 25 mars de 14 h à 18 h 30.**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et de recevoir les documents relatifs :

- aux épreuves sportives, à l'hébergement et à la restauration.

Les dossiers d'inscription, certificats médicaux et licences seront vérifiés. Sans présentation des licences, les sportifs ne pourront pas participer.

N'oubliez pas d'avoir en votre possession le dossier d'informations médicales (qui doit être mis sous plis cacheté) de chacun de vos sportifs.

La restauration



Les repas du vendredi soir et samedi midi seront pris au CREPS.
(Accessible à pied à 5 minutes de la salle de compétition).

Le petit déjeuner se fera sur le lieu d'hébergement.

Le repas de gala sera le samedi soir à la salle Georges Mention (salle de compétition) à 20 heures



Hébergement

La gestion des hébergements est assurée par le COL. Trois sites différents sont retenus (360 lits). Lors de l'inscription, n'oubliez pas de mentionner si vous avez besoin d'un hébergement. Le lieu vous sera communiqué à votre arrivée.



Le déplacement vers les lieux d'hébergement est organisé par vos soins.

Inscriptions et règlements

Pour être sélectionné aux championnats de France, les sportifs doivent s'être qualifiés aux championnats départementaux, régionaux de la discipline au cours de cette saison 2010/2011.

Les résultats officiels de **ces championnats doivent être joints** au dossier d'inscription et validés par les instances responsables, à savoir les comités départementaux et régionaux.

En l'absence de ces documents, les inscriptions se verront refusées.

Les engagements ne seront enregistrés qu'à réception du dossier complet :

- Fiche association, Fiche archer et règlement

Les dossiers d'inscriptions doivent être renvoyés **complets** au :

COL

117 rue saint Nicolas
72300 Sablé sur Sarthe,

Au plus tard le 4 mars 2011.

En cas de désistement :

- Avant le 4 mars, le COL se verra garder la somme de 30€/personne ;
- Après le 4 mars le COL gardera 50 % de la somme totale de l'inscription par personne.

L'équipe médicale



Une équipe médicale sera sur le lieu de la compétition.

Si un besoin particulier de soin (injection), du personnel infirmier sera présent, merci de prendre contact avec la commission médicale, une semaine avant. Et nous vous remercions de vous munir de la copie de votre ordonnance ainsi que de la fiche « renseignements médicaux », **documents indispensables pour participer à la compétition.**



INFORMATIONS TECHNIQUES

Compte tenu de la grandeur de la salle, nous pourrons accueillir sur le week-end : **200 archers (max)**.

La compétition débutera le samedi matin à partir de 7 h 30 à la salle Georges Mention



7h30 : ouverture du greffe

8h30 : échauffement des divisions 1 et 2 (30 minutes)

9h15 : début des tirs D1 et D2

11h30 – 14h30 : Repas

13h30 : échauffement de la division 3 (30 minutes)

14h15 : début des tirs D3



Réunion technique

Une réunion technique aura lieu le **vendredi 25 mars à 20 h 30 à la salle Georges Mention** (salle compétition) et sera animée par le DSF Mr Jean-Pierre Eckly.

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion.

Lors de cette réunion des informations vous seront données sur le déroulement et le fonctionnement de cette compétition.



Rappel du règlement

**Compétition ouverte aux catégories d'âges allant de cadets à vétérans et cela dans les trois divisions.
Un simple sur-classement est possible pour la catégorie Minimes sous condition de réalisation des minimas.**

	Cadets (e)	Junior	Senior	Vétéran
SAISON SPORTIVE 2010-2011	né(e) en	né(e) en	né(e) en	né(e) en
	1994-1995	1992-1993	1961-1991	1960 et avant

	D1-18m	D2-15m (Arc classique) 18 m (Arc à poulies)	D3-15m
BLASONS - Cadet à Vétéran (arc classique) - Cadet à Vétéran (arc à poulies)	40 cm Trispots 40 cm	60 cm Trispots 60 cm	80 cm -
NOMBRE DE FLECHES - qualification - phases finales*	2 x (10 x 3 flèches) 4 x 3 flèches	2 x (10 x 3 flèches) -	2 x (10 x 3 flèches) -
TYPE DE CONCOURS	*Phases finales : <i>(seulement si au moins 4 participants)</i> Elimination directe	Qualifications Classement direct	Qualifications Classement direct
MINIMAS - Arc classique - Arc à poulies	400/600 450/600	360/600 390/600	300/600 -
MAXIMAS - Arc classique - Arc à poulies	- -	500/600 500/600	500/600 -

Important :

- **La règle de disqualification est supprimée. Par contre tous les archers de D2 et D3 qui effectuent un score égal ou supérieur à 500 tireront d'office dans la division supérieur la saison prochaine.**
- **Marquer les flèches sur le tube au nom de l'archer (NOM ou initiales).**
- **La puissance des arcs à poulies est limitée à 50 livres.**
- **Accès au pas de tir : 1 coach pour 4 archers.**

Tenue :

Tenue blanche ou tenue de club uniforme. Les bermudas, jeans, chaussures autres que des chaussures de sont interdits.



Programme des 25, 26 et 27 Mars 2011

Le weekend de compétition se déroulera de la manière qui suit :



Vendredi : 14h – 18h30 : Accueil des délégations

19h : Repas

20h30 : Réunion des entraîneurs

21h00 : Cérémonie d'ouverture

Samedi : 6h30 – 8h30 : Petits déjeuners

7h30 : ouverture du greffe

8h30 : échauffement des divisions 1 et 2 (30 minutes)

9h15 : début des tirs D1 et D2

11h – 14h30 : Repas

13h30 : échauffement de la division 3 (30 minutes)

14h15 : début des tirs D3

20h : Soirée de Gala

Attention : passage à l'heure d'été dans la nuit de samedi à dimanche (+1 heure)

Dimanche : 7h – 9h : petits déjeuners

8h30 : échauffement D1 phase finale (30 minutes)

9h15 : début des tirs phase finale D1

11h30 : Cérémonie de clôture avec remise des médailles pour tous les finalistes



Le programme étant prévu au plus juste, les horaires seront respectés. Merci pour votre ponctualité.



Engagements et Inscriptions



Les dossiers d'inscription devront être renvoyés **au plus tard le 4 Mars 2011** (un accusé de réception vous sera envoyé par mail dès réception du dossier) accompagnés du règlement qui confirmera l'inscription, à l'adresse suivante :

COL
117 rue Saint Nicolas
72300 Sablé sur Sarthe



Passé ce délai aucune inscription ne sera prise en compte.

Votre **dossier** devra nous être adressé avec tous les documents cités ci-dessous :

- **Fiche d'engagement sportif**
- **Fiche d'inscription de l'association accompagnée du règlement**
- **Résultats des championnats départementaux et régionaux qualificatifs**
- **Copie du certificat médical si contre indication**
- **(Copie de votre ordonnance si besoin particulier de soin pendant le championnat de France)**
- **Le règlement**



N'oubliez pas que le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet.



- Trouble de la coagulation
- Maladie neurologique
- Maladie rénale
- Allergies
- Affections dermatologiques,
- Hernies
- Prothèse dentaire
- Problème orthopédique

- type :
- type :
- type :
- type :
- type :
- type :
- type :
- type :

5. Antécédents chirurgicaux :

Type :

.....

6. Antécédents traumatiques sportifs :

Type :

.....

7. Médication en cours :

Nom des médicaments	Posologie	Heures	Date de prescription

8. Allergies médicamenteuse connues :

.....

.....

Autre type d'allergie :

9. Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel

10. Régime particulier :

Diabète : oui non

Autre type :

.....

